ALPHA EXCHANGE INC.

AVIS DE PROJET DE MODIFICATION DU BARÈME DES DROITS ET SOLLICITATION DE COMMENTAIRES

LANCEMENT DU PROGRAMME DE FOURNITURE DE

Caractéristiques du projet de programme FLA

Le programme FLA permettra à un membre de la Bourse Alpha TSX (un membre de la Bourse) de bénéficier de réductions sur les droits de négociation en échange d'un apport de liquidité fourni sous son propre identifiant de négociateur ou sous ceux de ses clients, à l'égard de titres autres que des titres de FNB, si, pour un mois donné, le volume de négociation passive combiné de ces identifiants sur la Bourse Alpha TSX portant sur des titres autres que des titres de FNB dépasse un pourcentage établi du volume canadien total de négociation continue (VCTNC), conformément au barème suivant :

Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	

•	Le calcul du pourcentage cible du VCTNC d'un groupe d'identifiants relatif au

Pour ce qui est du regroupement d'identifiants liés par un accord d'acheminement ou par un accord d'accès électronique direct, le même principe général s'applique. Les identifiants de négociateurs liés par un accord d'acheminement ou par un accord d'accès électronique direct peuvent être regroupés de manière à former un groupe d'identifiants relatif au programme FLA pour un client lié par un accord d'acheminement ou un accord d'accès électronique direct si ce dernier exerce une certaine maîtrise sur la destination d'affichage ou si, par ailleurs, les identifiants de négociateur sont liés au même client sous-jacent.

Les membres de la Bourse qui désirent intégrer leurs identifiants de négociateur au programme devront présenter un formulaire indiquant les identifiants qu'ils souhaitent regrouper en précisant lesquels font l'objet : (1) d'un accord d'acheminement; (2) d'un accord d'accès électronique direct; (3) d'aucun de ces accords. Lorsqu'un membre de la Bourse demande le regroupement d'identifiants dans le cadre d'un accord d'acheminement ou d'un accord d'accès électronique direct, il doit aussi attester que le client lié par un accord d'acheminement ou par un accord d'accès électronique direct contrôle la destination d'affichage pour le flux d'ordres passifs transmis au moyen des identifiants regroupés ou que les identifiants sont liés au même client sous-jacent.

I o-6.6(t)-6.6(ea)2.6(f)-17.5(o)c 0 Tw ()Tj -0.002 T10.539

Incide nce prévue

Le programme FLA devrait contribuer à inciter les membres à offrir sur TSX Alpha une liquidité cotée de manière continue tout au long de la séance et pour un plus grand nombre de symboles. Cela devrait se traduire par une amélioration du taux d'exécution, une augmentation de la taille d'exécution et une réduction des coûts de négociation pour les courtiers qui acheminent leur flux d'ordres actifs vers Alpha TSX.

Incidence prévue de la modification projetée sur le respect par la Bourse de la législation en valeurs mobilières de l'Ontario

La modification proposée n'aura pas d'incidence sur le respect par Alpha TSX de la législation en valeurs mobilières de l'Ontario, notamment en ce qui concerne le respect des exigences en matière d'accès équitable et de maintien de marchés équitable et ordonnés.

En particulier, dans le contexte des exigences en matière d'accès équitable, il est à noter que le programme est ouvert à tous les membres de la Bourse iXapp6(c)-2(ul)2.()11.4(q)-1Xus l.6(dans)72 0 Td2(2

amse 57/00/21/pdisiTi)/20.6()68

bénéficier d'un rabais plus important (appelé *taux avec prime*) lorsque leur volume négocié passivement pour un symbole donné dépasse un seuil de pourcentage précis du VCTNC de ce symbole (